

Aux membres de la Caisse Desjardins de La Baie

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins de La Baie a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 10 avril 2019, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir cinq (5) postes d'administrateurs. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- détenir des compétences en : Expérience membre/client, coopération, gestion financière, gestion d'entreprise, comptabilité, gouvernance, droit/déontologie, gestion des ressources humaines, communication, éducation, technologie de l'information, tourisme, gestion de projet;

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-de-la-baie.

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire, en vous présentant dans un établissement de la Caisse ou en contactant Mme Johanne Bouchard, adjointe administrative. La date limite pour déposer votre candidature est le 11 février 2019 à 15h00. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature à :
Mme Johanne Bouchard, adjointe administrative.

Guy Girard, secrétaire
Conseil d'administration